

Abbe Jean-Marie Quéméner

BELLE-ISLE-EN-TERRE
au XIXe siècle

Monographie de 1840

Publication de janvier 2000

Soumis à : www.belle-isle-en-terre.com : mai 2010

Note liminaire

Cette description de la région de Belle-Isle-en-Terre au XIXe siècle a été écrite par l'abbé Jean-Marie Quéméner, recteur de Plounérin, en 1840.

Le manuscrit de 1840 a été retrouvé par l'abbé Yves Le Moal aux Forges, probablement chez Jean Bruno. L'Abbé Le Moal, alors vicaire à Belle Isle (il fut plus tard curé de Loc-Envel où il décéda en 1982), le publia en 1934, par fragments, dans le Bulletin paroissial de Belle-Isle, en y ajoutant deux textes:

- un écrit de 1853, d'après Jollivet,
- un texte rédigé d'après les Archives paroissiales, relatif à l'édification de la nouvelle église de Belle-Isle en 1882 et à la bénédiction de ses trois cloches in 1893.

Conservés par de pieuses personnes de Belle-Isle, ces Bulletins paroissiaux ont été retrouvés par le Docteur Jean-Jacques Tilly, qui les a retranscrits. C'est donc à ce dernier que nous devons le plaisir de lire le texte si intéressant – et même souvent pittoresque – de l'Abbé Quéméner. Qu'il en soit remercié ici.

Un groupe de Bellilois
attachés à l'histoire
de leur pays

Nota:

Les titres et les sous-titres ont été introduits récemment, pour faciliter la lecture des textes.

BELLE-ISLE-EN-TERRE au XIXe siècle

Par l'abbé Quéméner

La fondation de Belle-Isle : vers 836 ?

La fondation de Belle-Isle-en-Terre se perd dans la nuit des temps. On pense qu'elle remonte à l'époque de la destruction de Lexobie (Le Yaudet actuel ?). L'histoire nous apprend que vers l'an 836, des bandes de barbares, s'ennuyant des frimas du Nord, vinrent chercher fortune dans des climats plus doux et se firent par leurs brigandages la terreur de nos contrées.

Une flotte nombreuse de ces aventuriers entra dans la rivière du Léguer et s'arrêta d'abord à Lexobie qui fut prise et ravagée. Les barbares se répandirent ensuite dans les campagnes voisines pour en égorger les colons. Ceux qui purent échapper à la mort et survivre à la catastrophe de la destruction de Lexobie, s'établirent en différents points de la contrée. Plusieurs d'entre eux, en s'éloignant, auront suivi le cours de la rivière qui baignait leur ville infortunée et se seront fixés dans les terres, à la jonction de cette rivière avec une autre, à cause des avantages que leur offrait le pays. Leurs premières habitations dans le lieu qu'ils avaient choisi auraient été le commencement de Belle-Isle-en-Terre.

« Cette petite cité était connue à l'époque des croisades, car Yves du Largez, abbé de Daoulas, y fonda un hôpital pour l'asile et le soulagement des croisés et des pèlerins des Lieux Saints », dit Ogée, dans son Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne.

On ne sait pas si cet hôpital était important ; il semble qu'il devait l'être s'il était digne de son fondateur.

L'abbé de Daoulas était jadis premier chanoine de Quimper, sa chaire joignait celle de l'évêque et était placée sous le même dais ; il avait le droit d'annate sur les bénéfices de la cathédrale et marchait à la gauche du prélat dans les processions. On voit à Belle-Isle-en-Terre une maison qui était autrefois une chapelle, dédiée sous le vocable de Sainte Catherine et on pense que cette chapelle était celle de l'hôpital. On a découvert en creusant des fondements près de cette maison, il n'y a pas longtemps, une quantité d'ossements de morts suffisante pour attester qu'un cimetière avait existé dans cet endroit.

1378 âmes en 1830

Au premier abord, on prend Belle-Isle-en-Terre pour un gros groupe de maisons, avec une certaine étendue de terrain où sont épars des villages de distance en distance. Ce terrain est loin d'être uni : c'est un pays de côtes, de vallons, de monticules prolongés, fertile en grains et abondant en pâturages. Il s'y trouve cependant des landes et des plaines considérables où la bruyère domine, mais on en défriche avec succès une partie tous les ans.

Les rivières dites : « Le Léguer » et « Le Gouic » qui l'arrosent, ainsi que plusieurs ruisseaux, ne concourent pas moins à l'enrichir que la route royale qui mène de Paris à Brest, et qui y passe, ne contribue à lui donner de la vie et à y mettre du mouvement.

Belle-Isle-en-Terre est bornée au nord par Trégrom, au midi par Plougonver et Loc Envel, à l'est par Louargat et à l'ouest par Plounévez-Moëdec.

Belle-Isle-en-Terre n'a que 1 kilomètre 299 de large sur une longueur d'environ 5 kilomètres 847 ; mais cette étendue présente partout des sites pittoresques et des choses intéressantes. On y compte 1378 âmes selon le dernier recensement (vers 1830).

Une vraie petite ville, mais souvent inondée ...

Entrons dans quelques détails qui feront connaître plus particulièrement Belle-Isle-en-Terre et ce qui concerne cet endroit sous tous les rapports.

Belle-Isle-en-Terre à 19 km 490 (cinq lieues de poste) de Guingamp vers l'ouest et à 54 km (14 lieues) de Saint-Brieuc, doit ce nom à l'agréable coup d'œil que représente la petite cité avec les riantes prairies qui l'avoisinent et qui en dépendent. Malgré son peu d'étendue, on lui donne dans le pays le titre de ville et les archives attestent que cette qualification ne lui est pas nouvelle. Une maison qui s'y voyait naguère et dont un étage était en bois déposait publiquement en faveur de son ancienneté.

Cette petite ville paraît avoir été autrefois plus importante qu'elle n'est aujourd'hui. Ce qu'il y a de constant, c'est que d'un côté, elle a une vieille rue détournée qui s'appelle Kermeur, c'est-à-dire grande, et que de l'autre elle a comme un chemin qu'on nomme Ruléguer : Ruléguer est breton et signifie rue du Léguer.

Ce qui aura empêché la petite ville de Belle-Isle-en-Terre de prendre les accroissements dont elle était susceptible, c'est que, jusqu'à une époque très rapprochée de nous, lors de la saison des grandes pluies, les rivières s'y promenaient et inondaient le rez-de-chaussée d'un grand nombre de maisons. Il eut été néanmoins facile d'obvier à ce débordement des eaux qui incommodait beaucoup, lorsqu'il avait lieu.

Le terrible incendie de 1778

La moitié de Belle-Isle-en-Terre fut brûlée vers 1778. La construction des maisons de la cité favorisait l'incendie et fournissait un ample aliment au feu qui avait éclaté au milieu de la nuit. La ville entière aurait été réduite en cendres, malgré tous les efforts, si la Providence ne s'en était mêlée. On a attribué cet incendie, qui glace encore d'effroi ceux qui l'on vu, au peu de précaution et à l'imprudence d'un palefrenier.

Les canons de la Motte

Au centre de Belle-Isle-en-Terre se trouve une éminence nommée La Motte ou « Ar Vouden ». Il paraîtrait que cette éminence n'est pas toute due à la nature et que la main l'homme y a été même pour beaucoup. Quoi qu'il en soit, un particulier dont la maison était presque accolée à ce tertre, y ayant acheté, il y a peu d'années, une parcelle pour faire un jardin, voulut clore par un mur sa portion de terrain. Avant de chercher à se

procurer ailleurs des matériaux nécessaires, il désira savoir s'il n'y en avait pas dans l'emplacement même. Il fit donc percer et fut surpris, lorsque ses travailleurs vinrent lui annoncer qu'il avait à sa disposition un mur tout fait. On creusa à la profondeur d'environ 3 mètres 898 (douze pieds), et l'on s'assura que c'était un vrai mur, bien conservé et prolongé sur différentes directions. On découvrit aussi trois cheminées ; on découvrit également trois meules, dont deux étaient placées l'une sur l'autre et que l'on supposa avoir été destinées à moudre le blé. On découvrit enfin des ossements humains, mais qui se réduisaient en poudre. Comme le principal but du propriétaire du terrain n'était pas de faire des recherches curieuses, il se contenta de ce que le hasard lui avait montré. Ayant parlé à un octogénaire de ses découvertes dans le futur jardin, le vieillard lui affirma qu'il avait entendu dire, dans son bas âge, que les moines rouges avaient eu un couvent sur la motte ou hauteur dont il lui parlait. Pierre Le Tinévez, auteur de ces découvertes, a raconté les particularités lui-même.

La motte a servi de fort pour protéger la ville aux époques désastreuses qui ont fait gémir les Bretons.

On a conservé encore à Belle-Isle-en-Terre deux canons qu'on y portait alors et dont on se servait avec avantage dans l'occasion. Ces canons, qui ne sont pas grands, sont en fer et semblent être les premiers qui furent confectionnés dans ce genre. On pense que ce fut la guerre de la Ligue qui donna l'idée de se procurer ces bouches homicides. On en fit usage plus tard contre les brigands qui infestaient le pays, et leurs détonations meurtrières ôtèrent à ces détresseurs de grands chemins l'envie de venir à Belle-Isle-en-Terre, qui se glorifie encore de n'avoir pas laissé un seul de ces brigands pénétrer dans son enceinte, aux temps de la terreur qu'ils inspiraient.

L'église paroissiale

En face de la motte, est l'église paroissiale de Belle-Isle-en-Terre. Telle qu'elle est maintenant, elle n'offre rien de remarquable. Elle a été construite à diverses reprises. Le pignon du levant peut avoir un siècle ; la tour est de 1788 ; la chapelle de Sainte-Anne qui est à l'opposite de la rue, fut bâtie peu d'années après le Concordat qui rétablit en France le culte catholique. La longère du midi fut relevée en 1838. On fit dans l'église, cette année-là, un pilier qui devrait faire rougir l'entrepreneur.

Le maître-autel et la boiserie du pignon contre lequel il est adossé sont de 1829. Au-dessus du maître-autel est une Descente de Croix. Ce tableau, fait à Paris, se détériore sensiblement. Il serait bien facile cependant de la rendre à son premier état. Nettoyé et retouché par une main habile, il serait sans doute estimé, même des connaisseurs et des hommes de l'art.

A l'autel de Sainte-Anne, il y a une boiserie qui n'est pas vilaine dans son genre et un tableau du Purgatoire, qui n'annonce pas un peintre accompli.

Auprès de la sacristie et de l'église, se trouve le presbytère composé de maisons qui se joignent. La vieille maison, dont la façade regarde le midi, est séparée de la rue par une cour close. La nouvelle, dont la façade donne sur le couchant, est bâtie à la moderne. De cette dernière, on entre dans l'église en y traversant par quelques pas l'ancien cimetière. Le presbytère a un jardin et un petit verger.

On ne sait pas à quelle époque fut érigée la paroisse de Belle-Isle-en-Terre. Elle était autrefois du diocèse de Tréguier et la cure en était à l'alternative. Par ce mot alternative, on entendait les cures qui étaient sujettes à l'alternative des mois de l'Evêque et du Pape, et qui dans ce dernier cas, étaient données au concours.

Depuis la suppression du diocèse de Tréguier, Belle-Isle-en-Terre est de celui de Saint-Brieuc, comme toutes les communes du département des Côtes-du-Nord, et la circonscription en est telle qu'elle était avant la tourmente révolutionnaire. C'est un chef-lieu de canton, dans l'ordre civil et dans l'ordre ecclésiastique. Le canton se compose de Belle-Isle-en-Terre, Gurunhuel, Loc-Envel, Louargat, Plougonver et Tréglamus, dont la population réunie donne le chiffre 11788, d'après le dernier recensement.

L'Ecole des frères

Monsieur Le Roux, curé actuel de Belle-Isle, a pour commensal son vicaire et un frère des écoles chrétiennes. L'Ecole des frères fut établie à Belle-Isle par ce respectable curé qui en est toujours le protecteur. Cette école se tient dans un local appelé la maison d'école et est fréquentée par de nombreux enfants. Il y a encore à Belle-Isle une personne qui instruit les petites filles. Avant l'établissement des frères, cette ville avait une école pour les jeunes garçons ; et les petites filles, alors comme à présent, avaient pour leur instruction des maîtresses auxquelles les parents pouvaient les confier en toute assurance. On parlera longtemps de Mlle Julie Thiot qui se consacra, par principe de religion, à éduquer les enfants du sexe, et qui mourut à l'âge de 47 ans, le 11 avril 1837.

Il serait néanmoins à souhaiter qu'on eut à Belle-Isle-en-Terre des sœurs de Plérin. Ces sœurs porteraient des secours à domicile aux malades et les consoleraient dans les infirmités par lesquelles Dieu les éprouve. Elles élèveraient dans la crainte de Dieu, en même temps, les jeunes enfants dont l'éducation leur serait confiée, et les formeraient à la piété en leur apprenant à lire et à écrire. Il n'est pas impossible de voir fleurir dans la petite cité un établissement de ces filles solidement vertueuses.

Grégoire Desaunays : un Bellilois devenu Bibliothécaire du roi Louis XVI

Belle-Isle-en-Terre vit naître un homme dont le nom se trouve dans la biographie de l'abbé Feller, augmentée par M. Pèrennes : c'est Grégoire Desaunays. L'article de la biographie est ainsi conçu : Grégoire Desaunays (René-Gabriel-Félix), fils d'un négociant en toiles, naquit à Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord) en 1739, et embrassa la carrière ecclésiastique. A peine promu aux ordres sacrés, il fut appelé à Paris par M. De Malesherbes, et il succéda à l'abbé Clément dans la charge de garde de la bibliothèque du roi. En entrant dans ses nouvelles fonctions, il fut dispensé de remplir celles du sacerdoce qu'il n'exerça jamais depuis. Après la mort de Louis XVI, il fut incarcéré. La journée du 9 Thermidor an II lui rendit la liberté et il vint habiter à Lannion où il demeura chez un frère qui avait été enfermé comme lui dans les cachots révolutionnaires. Depuis cette époque, il vécut constamment dans la retraite et l'étude, et il mourut en 1810, muni des secours de la religion. Aussi modeste que savant, Desaunays n'a rien publié, mais sa famille conserve ses manuscrits. Il s'appliquait surtout à l'histoire naturelle.

La Halle ou l'on bat le grain et ou l'on danse

Cette ville possède dans son enceinte une grande halle, soutenue par des poteaux de bois et où se tient tous les jeudis le marché au blé. Cette halle, qui est au centre de la cité, offre dans les années pluvieuses, l'avantage d'y pouvoir battre la récolte aussi facilement que sur l'aire la plus commode.

Près de cette halle, fut planté l'arbre de la liberté qu'on a coupé lors du passage du duc d'Angoulême en 1814, et que plusieurs auraient voulu conserver pour l'ornement de l'endroit. En conservant l'arbre qui était des plus beaux, on aurait pu l'appeler l'arbre de la paix ou l'arbre du duc d'Angoulême, en mémoire du passage de ce prince de sang royal.

La halle touche à l'église pour ainsi dire et cependant, on y danse. Il serait digne de l'autorité d'écartier du Saint lieu un divertissement qui trouble souvent l'office et qui empêche même quelquefois de pouvoir le célébrer.

Il manquerait à Belle-Isle-en-Terre une pompe pour la commodité des habitants, ou une fontaine située dans la ville. On est obligé, à défaut de cet avantage, d'aller puiser assez loin l'eau indispensable pour les besoins de la vie, à moins qu'on ne veuille se résoudre à se contenter de la ressource que présentent les rivières. L'eau de la fontaine où toute la ville puise, pourrait être conduite plus tard à Belle-Isle par des canaux souterrains ou en être rapprochée. Mais en attendant, il serait urgent que l'administration locale portât son attention sur cette fontaine qui réclame des soins depuis plusieurs années.

Un marché chaque jeudi et sept foires par an

Il se tient, de temps immémorial à Belle-Isle-en-Terre, un fort marché tous les jeudis. Le premier jeudi de chaque mois, ce marché ressemble à une foire puisqu'il n'y manque que des chevaux. Cette cité avait, dans le dernier siècle, plusieurs foires connues dans le pays. Maintenant elle en a sept, qui ont lieu les deuxièmes jeudis de février, d'avril et de juin; le premier jeudi de juillet, les deuxièmes jeudis d'août, d'octobre et de décembre.

L'établissement de ces foires actuelles et dû à l'administrateur distingué placé à la tête du département, à M. Thieulen. Mais il faudrait un champ de foire plus grand et plus convenable. On le désire déjà depuis des années. Auprès du Ruléguer, il y a des prairies propres pour cela, et la commune ne manque point de ressources. Le préfet des Côtes-du-Nord, en usant de son pouvoir afin que le vœu général se réalise sous peu, prouverait de plus en plus sa sollicitude pour le bien commun et les intérêts publics. Ce magistrat acquerrait ainsi un nouveau titre à la haute estime qu'il s'est conciliée.

Trois cloches à l'église, dont une de 1606

Saint-Jacques le Majeur est le patron titulaire de Belle-Isle-en-Terre. La statue de cet apôtre et celle de Notre Dame de Grâce, qui sont les deux mieux sculptées de l'église, sont placées chacune dans une niche élevée à droite et à gauche de l'autel principal.

La tour qui n'est point haute, a trois cloches. La plus grande ne pèse qu'environ 175 kg. On y lit cet mots seulement : « Sancta Maria, Ora pro nobis – Faite en l'an 1606 ». La moyenne fut fondue dans les Pays-Bas, et l'on y mit alors cette inscription que chacun

peut lire : « Andreau Van Den Gheys, me fudit Lovanii, ann 1728 ». Cette cloche et la plus petite sont à Belle-Isle-en-Terre depuis 1816.

Avant qu'on eut agrandi l'église de cette ville, en y ajoutant la chapelle Sainte-Anne, on avait formé le projet de la rétablir entièrement et de la transporter sur la motte dont il a été question. Les plans furent même pris pour cela, mais on ne tarda pas à voir que l'exécution du projet serait entravée de difficultés insurmontables. Après avoir mûrement réfléchi, il fut décidé que l'église resterait où elle était et qu'on la rendrait plus spacieuse en y joignant une aile. Les plans furent pris et déposés à la municipalité afin qu'on put y avoir recours en cas de besoin.

On a vu longtemps dans le chœur de l'église paroissiale de Belle-Isle, du côté de la rue, la tombe d'un ancien recteur, M. Quintin, dont la mémoire est en vénération. Les mères y allaient avec leurs enfants pour leur apprendre à marcher. Elles y allèrent pendant près de cent ans, et plusieurs d'entre elles publient encore que M. Quintin a un grand crédit auprès de Dieu et qu'elles le savent par expérience. Mais cette tombe disparut enfin lorsque le chœur fut planchéifié : elle n'avait rien d'élégant, mais elle rappelait la vertu d'un ami de son Dieu, et par là, méritait d'être conservée. On parle encore des austérités de ce bon pasteur et de sa vie toute sainte.

La sacristie attenante à l'église a une chambre où se tiennent les assemblées du Conseil de fabrique. Cette sacristie a été bâtie du temps de M. Le Roux, curé actuel. On y remarque entre toutes choses, un ornement blanc pour la messe, avec une chape, coûtant à Paris 1500 francs et dont le vénérable curé a fait don à son église.

Le cimetière de Loc Maria et ses ifs

Le cimetière où les habitants de Belle-Isle-en-Terre reçoivent présentement la sépulture ecclésiastique, est à 1 kilomètre 229 de la ville, vers le nord. Il est vaste, mais il n'y a pas partout assez de terre pour donner aux fosses la profondeur voulue par les lois. Le curé actuel (M. Le Roux), avait souhaité changer la place du cimetière sous prétexte qu'il était trop loin de la ville et dans les temps, il aurait fait des sacrifices pour cela. Mais il semble qu'il vaut mieux laisser le cimetière où il est et y faire charroyer une terre suffisante dans les endroits nécessaires.

Le cimetière est dans un lieu élevé et dans une position tout à fait convenable à un cimetière. On y voit entre autres arbres, quelques vieux ifs qui existent depuis plusieurs siècles. On sait que l'if était le bois que les Bretons, nos ancêtres, aimaient à planter de préférence dans les lieux destinés à enterrer les morts.

Belle-Isle-en-Terre a un endroit nommé Traou al Lanvac'h, où de temps immémorial, on a inhumé les galériens décédés, au passage de ces malheureux. Cet endroit est au-dessous de la cité et au bas du Ruléguer, à la pointe à laquelle les eaux et celles de Guic s'unissent pour couler ensemble et se décharger dans la mer.

Dans le cimetière où les habitants de Belle-Isle-en-Terre sont maintenant inhumés, se trouve la chapelle de Loc-Maria qui est fréquentée par de nombreux pèlerins. Loc-Maria est une grande église où tout annonce l'antiquité. Elle a la forme d'une église de monastère et l'on croit qu'il existait autrefois, dans les environs, un couvent de Templiers auxquels on attribue la fondation. Quoi qu'il en soit, on remarque dans cette chapelle une tribune ou jubé que les antiquaires admireraient pour le travail qui s'y trouve. La

chapelle a une sacristie voûtée en pierre, avec une chambre où l'on monte par un escalier en pierres également, placé dans le saint édifice. Entre cette sacristie et la chœur, il existe deux portes dans le même endroit du pignon : celle qui donne sur le chœur n'a rien qui la rende différente des autres portes, mais celle qui est derrière est beaucoup plus épaisse que ne sont les portes ordinaires et est tellement garnie de clous que la hache ne pourrait y pénétrer. Loc-Maria a son porche et son reliquaire qui se joignent et qui sont bâtis dans un goût qui n'est pas celui de notre époque.

Tout semble dénoter que Loc-Maria fut jadis un église paroissiale. On y transfère la grand-messe le premier dimanche de chaque mois, aux fêtes de la Très Sainte Vierge et à celle de Saint Jean-Baptiste. Il s'y fait deux pardons : celui d'hiver le jour de l'Annonciation, le 25 mars, et celui d'été le troisième dimanche de juillet. On y gagnait autrefois de grandes indulgences en visitant l'église de Loc-Maria. On s'y rend encore d'assez loin en pèlerinage, surtout à l'occasion du pardon d'été qui est l'une des plus belles assemblées du pays.

Les deux fontaines miraculeuses de Loc-Maria

Notre Dame de Pendreo est la patronne du lieu de dévotion dont il s'agit. On l'invoque plus particulièrement pour obtenir d'être délivré de la toux et de la coqueluche, et une fontaine lui est consacrée sous le nom de Feunteun an Itron Varia Pendreo. Les pèlerins qui vont visiter Notre Dame de Pendreo ne manquent point de boire de l'eau de cette fontaine et d'en emporter même quelquefois chez eux, mais sans superstition. Saint Jean-Baptiste, qui a aussi une statue à Loc-Maria, a aussi sa fontaine. Les pèlerins vont ordinairement s'y laver les yeux.

Ces deux fontaines, qui sont éloignées l'une de l'autre, sont cernées chacune par un mur de pierres de taille et entourées d'ouvrages qui désignent une date reculée.

On invoque Notre Dame de Pendreo en toutes occasions, et jamais en vain. On voit dans son église de Loc-Maria un petit tableau représentant un miracle avéré de cette Vierge puissante. Voici la chose telle qu'on a rapporte.

M. P..., passant sur un des ponts de Belle-Isle, lorsque l'eau était très grande, fut jeté dans la rivière par son cheval qui s'épouvanta et qui sauta lui-même dans l'eau. Le cavalier, qu'un manteau enveloppait, se trouve bientôt sous la monture et dans un danger évident de périr. Dans le plus pressant besoin où il fut peut-être jamais, il appelle à son secours Notre Dame de Pendreo. La prière n'est point inutile : il se débarrasse et sort sans peine de la rivière dans laquelle il croyait, un instant auparavant, qu'il allait perdre la vie. Il en fut quitte pour la peur. La reconnaissance engagea M. P... à placer dans l'église de Loc-Maria le petit tableau qui s'y voit encore, pour être un monument, en quelque sorte, de la protection de la Mère de Dieu sur sa personne, dans cette circonstance. Les descendants de M. P... devraient remplacer ce petit tableau par un autre plus grand et mieux fait, c'est-à-dire par un tableau digne de cette famille respectable à tous égards.

La Chapelle du Bois

Outre la chapelle de Loc-Maria, la paroisse de Belle-Isle-en-Terre en a encore une autre qu'on nomme la Chapelle du Bois, parce qu'elle est du côté de la forêt par rapport à l'église-mère. Cette chapelle ne présente rien de particulier si ce n'est une grande

simplicité et un patron qui n'est honoré sous ce nom nulle part ailleurs. Le patron est Saint-Envel, que la tradition du pays fait frère d'un autre Saint-Envel, patron de la paroisse de Loc-Envel et de Sainte-Jeune, patronne d'une chapelle de ce nom en Plounévez-Moëdec. Le pardon de la Chapelle du Bois se solennise tous les ans le premier dimanche de septembre.

Les industries belliloises : papeteries, tanneries et forges

Belle-Isle-en-Terre est un endroit florissant par ses établissements industriels. Il y a deux papeteries : une en ville et une autre à zéro myriamètre 111 (un quart de lieue) dans la campagne. Il y a deux tanneries. Il y a des forges où l'on fabrique du fer expédié jusque dans les pays étrangers.

Les travaux de ces forges, situées à zéro myriamètre 222 (1/2 lieue) de la ville et les extensions qu'on y donne, rendent cet établissement l'un des plus précieux pour le pays, comme il est le plus célèbre. Cet établissement est connu sous le nom de Forges de Coat-an-Noz. La route vicinale, qui mène de Belle-Isle à Plougonver, y passe.

Les Forges de Coat-an-Noz fournirent un ample quantité de pièces de deux sous, lorsque cette monnaie commença à se répandre. Un forgeron qui y travaillait découvrit le secret d'en fabriquer, et en profita durant un temps considérable. Mais craignant les soupçons qui finirent par peser sur lui de la part de l'autorité, il jugea prudent de quitter le pays et crut pouvoir impunément se fixer à Brest où il espérait trouver un débouché plus facile à ses décimes. On découvrit enfin le faux-monnayeur et l'on sévit contre lui selon les lois.

Un grand nombre de ces pièces de deux sous sont encore en circulation ; elles ressemblent aux autres, seulement elles sont plus blanches. Elles portent le millésime 1792. On les reçoit et on les donne sans la moindre difficulté.

La forêt de Coat-an-Noz et sa mine de plomb

Près des forges se trouve la forêt de Coat-an-Noz. Cette forêt, toute dans Belle-Isle-en-Terre, est l'une des plus belles de la vieille Armorique. Un amateur qui la parcourrait y verrait de quoi piquer sa curiosité et soulager ses fatigues.

La demeure enchanteresse de M. Rével, le bel arbre appelé La Bosse en Planteou, la quenouille à Madame, et le Ty-min, sans parler de mille autres choses, captiveraient son attention. Le Ty-min est une grotte située sur l'une des pointes les plus élevées de cette antique forêt et formée de rochers. Cette grotte ne peut être qu'un cabinet druidique.

Entre les Forges de Coat-an-Noz et le manoir moderne de La Bosse, on voit l'entrée d'un souterrain. Cette ouverture taillée dans le roc était l'endroit d'une mine de plomb, que l'on exploitait dans le dernier siècle. L'exploitation se faisait au nom du gouvernement qui y trouvait son compte, parce qu'on en tirait de l'argent et même de l'or. Mais enfin, l'intendant des travaux, par spéculation mal entendue, se mit en tête de devenir lui-même propriétaire de la mine et prit de loin ses mesures pour cela. Il commença par faire cacher les veines précieuses que l'on découvrait et en agit de la sorte durant un certain temps, au bout duquel il publia que la mine était épuisée. Il en donna avis au gouvernement qui fit cesser les travaux. Après quelque interruption, l'intendant qui avait une brillante fortune, proposa au gouvernement d'acheter pour lui-même la mine

abandonnée, avec la faculté de continuer les travaux s'il le jugeait à propos, pour son propre compte et en son nom privé. Mais il fut répondu à ce spéculateur, dont la mauvaise foi avait été soupçonnée, que si la mine était épuisée pour l'Etat, elle devait l'être également pour les particuliers. Dès lors, les environs de la mine où il s'était formé une bourgade, furent insensiblement abandonnés.

Faire venir la mer à Belle-Isle ?

On avait autrefois formé le projet de faire venir la mer à Belle-Isle-en-Terre. Le marquis de Saint-Tropez, auquel appartenaient les forêts de Coat-an-Noz et de Coat-an-Né, était disposé à faire tous les sacrifices pour cela dans la persuasion que l'exécution de ce projet enrichirait le pays, tout en lui facilitant l'exploitation de ses bois. On prit certains plans dans ce dessein, mais on présume qu'on n'y a point pensé depuis et l'on ne sait pourquoi. Conduire la mer jusqu'à Belle-Isle-en-Terre serait-il un projet devant lequel une haute administration pourrait s'effrayer et reculer ? Tous ne penchent pas pour l'affirmative. Coat-an-Noz et Les Forges, les papeteries, les tanneries et le commerce, en un mot, tout y gagnerait. Le canal est tracé par la nature, c'est-à-dire le lit de la rivière. Les travaux à faire pour rendre cette rivière navigable au moyen d'écluses occuperaient ces bras qui demeurent oisifs, peut-être à défaut d'ouvrage, et procureraient du pain à plusieurs familles qui en manquent. Si Belle-Isle avait été une ville considérable, le projet aurait peut-être fixé l'attention.

Les ponts d'ou tombent les enfants

En attendant, on devait faire deux ponts en pierres avec leurs rebords, à l'entrée et à la sortie de la ville. Ces rebords en pierres, d'une hauteur convenable, remplaceraient les barreaux placés horizontalement et préserveraient les jeunes enfants du péril où ils s'exposent sans cesse en allant jouer sur les ponts qu'on a. Chacun sait qu'à Belle-Isle, quelque enfant tombe de temps à autre de dessus les ponts dans la rivière. Ce que l'on signale est digne d'attention. On dira peut-être que les ponts dont il s'agit sont de même depuis longtemps, sans que personne ait fait la moindre réclamation jusqu'ici. La chose est indubitable mais ce n'est pas une raison qui doive empêcher de prendre des mesures prescrites par la prévoyance. Si l'on n'avait point fait de réclamation, c'est qu'on n'y avait pas pensé, ou plutôt c'est parce que l'on ne savait pas trop à qui s'adresser.

Le beau menhir de Porz-Guernio

On voyait jusqu'au commencement de 1828, un Min Hir remarquable dans une pièce de terre labourée dépendante de la métairie de Porz-Guernio, à gauche du chemin qui conduit de Belle-Isle à Loc-Maria et assez près de la cité. Nos ancêtres, avant d'avoir embrassé la foi chrétienne, regardaient comme une impiété de représenter la Divinité sous une forme corporelle. Ces sortes de pierres, ou bien un vieux chêne, étaient le symbole qu'ils choisissaient. Il est fâcheux que le département ne prenne point les monuments druidiques sous sa protection et que personne ne s'oppose à ce que les particuliers les abattent quand il leur plaît. Un beau Min Hir tel qu'était celui de Belle-Isle avait quelque chose d'imposant.

Une poste aux lettres, une poste aux chevaux, une garde nationale : une vraie ville...

Entre les choses qui peuvent fixer les regards d'une personne étrangère à Belle-Isle-en-Terre, sont deux espèces d'urnes sépulcrales d'une grandeur excessive. Elles sont posées auprès de la tour de l'église paroissiale, sur le mur du cimetière : on ne peut raisonnablement leur assigner une grande ancienneté. Tout en elles semble majestueux. Elles furent faites pour servir d'ornement et le piqueur de pierres, par son travail, a prouvé qu'il n'était pas novice dans son métier.

Belle-Isle-en-Terre a un bureau de poste aux lettres, un relais pour les diligences, une poste aux chevaux, une justice de paix, un bureau de l'enregistrement, une garde nationale organisée et une brigade de gendarmerie à cheval. Un médecin y est établi.

Monsieur Le Gouzouguec, homme de mérite, est né dans l'endroit, y a été notaire durant plusieurs années. Il a été remplacé par M. Desjars, qui s'est attiré à juste titre la confiance générale.

Des carences : pas de pompe contre les incendies, une agriculture attardée, mais beaucoup d'agrément

Mais il faudrait à Belle-Isle-en-Terre des pompes contre l'incendie, et ces pompes sont d'autant plus nécessaires que le feu y éclate assez fréquemment. Des individus de la garde nationale, ou d'autre bourgeois, pourraient être nommés pour diriger les opérations de cette machine et en prendre soin. Dans cette ville, des pompes contre l'incendie sont absolument nécessaires, parce que, par l'insouciance de l'autorité, l'on y couvre encore des maisons et d'autres édifices en genêts. Il est fâcheux que ces sortes de couvertures ne soient pas interdites depuis des années à quiconque veut bâtir, soit dans la cité, soit dans le voisinage.

On a formé à Belle-Isle-en-Terre un comice agricole et l'on attendait beaucoup de cette institution pour l'avancement de l'agriculture et pour les avantages et les profits qu'en retirerait tout le pays. Les espérances sont encore bien loin d'être réalisées entièrement, mais les membres de la société ne doivent pas perdre courage : il est un commencement à tout. Monsieur de Bécherec, présentement directeur des Forges de Coat-an-Noz, pour une compagnie dont il est membre et ancien président du comice agricole, pourrait fabriquer des instruments aratoires perfectionnés pour l'usage des agriculteurs.

Belle-Isle-en-Terre, comme on le voit, mérite de fixer l'attention par intérêt que tout y offre à l'homme qui sent et qui observe. Cette vérité a été comprise : des étrangers viennent y résider pour jouir des avantages nombreux dont le Créateur a doté l'endroit et auxquels l'industrie a su ajouter beaucoup. Ils y viennent encore pour jouir des agréments que leur permet leur fortune.

« Puisse ce travail être de quelque utilité ! »

Les observations que l'on a jugées à propos ont été émises dans cet écrit par zèle du bien public. Elles tendent toutes, soit à provoquer des améliorations utiles, soit à procurer des réformes nécessaires ou du moins convenables, soit à appeler l'attention sur des points qui ont échappé.

On peut affirmer sans crainte qu'on n'a rien hasardé dans cette notice et que c'est un travail consciencieux. La notice est un peu longue, à la vérité, mais elle aurait pu l'être davantage sans même épuiser la matière. Rien de trop, a dit un ancien auteur ; on a cru devoir adopter cette règle et ne point franchir de justes bornes. Puisse ce travail être de quelque utilité ! Si celui qui l'a fait n'a pas réussi, il a du moins l'honneur d'être le premier qui ait écrit sur Belle-Isle-en-Terre.

Signé :

J.M. Quéméner
Recteur de Plounérin
Au presbytère de Plounérin,
le 5 juin 1840

L'abbé Le Roux :
une figure pittoresque

Royalistes et Républicains à Belle-Isle-en-Terre en l'an X

En l'an X, Belle-Isle fut témoin d'un engagement entre les royalistes et une vingtaine de conscrits républicains sous les ordres d'un capitaine qui tomba au pouvoir de ses adversaires. On s'apprêtait à le fusiller, lorsqu'au risque de le tuer, ses soldats firent feu sur les royalistes qui l'entouraient et parvinrent à le libérer. Le commandant des royalistes, fils d'un valet de chambre, mais un chef de parti actif et dangereux, périt dans cette rencontre. Sa mort découragea sa petite troupe qui se dispersa et ne reparut plus.

Le terrible fantôme du Cap à Coat-an-Noz

Au cap, dans la forêt de Coat-an-Noz, on remarque un amas de rochers que l'on ne visite qu'en tremblant. C'est qu'ils abritent la demeure d'un fantôme terrible, qui la nuit, mais seulement une fois l'an, dit la chronique, quitte son antre et parcourt la contrée, armé d'une épée flamboyante et monté sur un cheval de feu. On le nomme le Chevalier du Cap.

Le Cap a servi longtemps de baromètre aux gens du pays. Lorsque le temps était à la pluie, il s'élevait comme une colonne de brouillards de cette partie de la forêt. On disait alors : le cap fume, nous aurons de la pluie.

Katel-Gollet

Sous le règne de Louis-Phillippe, Belle-Isle-en-Terre avait pour curé l'abbé Le Roux, bon orateur breton, excellent surtout dans l'explication des tableaux. On étalait dans les églises une suite de tableaux représentant les sept péchés capitaux, les quatre fins dernières, les états de l'âme, etc.

Un paon figurait l'orgueil ; un cochon la gourmandise ; Catherine-la-Damnée (Katel-Gollet), le type des mondaines. Monté sur une longue table, une baguette blanche à la main, M. Le Roux allait et venait, expliquait ces tableaux. Il imitait Katel-Gollet entrant au bal et faisait mille minauderies pour plaire. Tout le monde riait aux éclats ; mais bientôt survenait le diable qui saisissait sa proie. Katel se débattait en vain et tombait en enfer. M. Le Roux rendait avec tant de force les cris de désespoir de Katel-Gollet que les auditeurs, glacés d'effroi, s'échappaient par toutes les portes, croyant avoir le diable à leurs trousses.

Un curé commissaire de police

Monsieur Le Roux s'était fait le commissaire de police de sa paroisse. Lorsqu'une dispute s'élevait dans un ménage, il accourait avec un long bâton et frappait sur l'homme et sur la femme jusqu'à ce que tous les deux se fussent réconciliés. Si la danse était trop bruyante, ou si elle se prolongeait trop dans la nuit, on voyait apparaître le redoutable vieillard, apostrophant les danseuses auxquelles il avait toujours quelque trait piquant à lancer, car il connaissait toutes les familles de père en fils. Il appelait cela distribuer des bouquets ! Or les bouquets de M. Le Roux inspiraient une telle frayeur que la seule menace de cette distribution suffisait presque toujours pour faire fuir tout le monde.

L'abbé Le Roux et le Prince de Joinville

Sa paroisse s'étendant jusque dans la campagne, M. Le Roux réclamait depuis longtemps un vicaire ; il avait écrit à cette occasion au roi Louis-Philippe, mais sa lettre était restée sans réponse. Les choses en étaient là. Il apprend un jour que le fils du roi, le prince de Joinville, venant de Brest, est à Belle-Isle-en-Terre, et qu'il déjeune à l'hôtel. Aussitôt il accourt, entre sans se faire annoncer, et va frapper sur l'épaule du prince qui tournait le dos à la porte, en lui disant :

- « Bonjour mon fils, comment vas-tu ? »

Le marin se retourne et se lève en voyant le vieux pasteur qu'il salue avec respect.

- « Bien, bien, mon ami, reprend M. Le Roux, je savais déjà que tu es un bon enfant, et je viens te charger d'une commission pour Monsieur ton père. Nous avons été dans le malheur tous les deux ; lui aussi a mangé le pain de la douleur : il n'a pas dû l'oublier. Cependant je lui ai écrit et il ne m'a pas répondu ! Il n'a pas toujours été sur un trône ; qu'il prenne garde à lui !!! ».

Puis, se dressant comme un prophète, le vieillard ajouta :

- « Tiens, mon enfant, je ne veux pas en dire davantage, il est ton père, je ne te ferai pas de peine ; mais tu lui diras que je suis accablé de fatigue, et que s'il ne m'accorde pas le traitement d'un vicaire, je lui enverrai un bouquet ».

Le curé sortit, le prince de Joinville demanda ce que signifiait le bouquet dont on avait menacé son père, et il rit beaucoup en entendant raconter l'histoire des fleurs que distribuait à tous la caustique abbé.

En arrivant à Paris, l'illustre marin égaya la cour du récit de son aventure de Belle-Isle-en-Terre et, dès le lendemain, le ministre signait l'ordonnance de création d'un vicariat pour cette ville.

L'abbé Le Roux a passé les mauvais jours de la Révolution caché dans le creux d'un arbre.

(D'après Jollivet, 1853)

Ordonnance de Monseigneur l'Evêque
De Saint-Brieuc et Tréguier
Relative à l'annexion du « Bout du Pont »
En Plounévez-Moëdec,
A la commune de Belle-Isle-en-Terre

Nous, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier,

- Vu le récent décret impérial qui réunit pour le civil à la commune de Belle-Isle-en-Terre la portion du territoire de Plounévez-Moëdec, dit « Bout du Pont ».

- Considérant qu'il importe que le spirituel soit en harmonie avec le civil en ce qui concerne la répartition du territoire,

avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er} : Les habitants du « Bout du Pont » sont et seront désormais à dater de ce jour, attachés pour le spirituel à la paroisse de Belle-Isle-en-Terre et nous donnons à Monsieur le Curé de Belle-Isle-en-Terre, sur cette portion du territoire, tous les droits dont il jouit sur le reste de sa paroisse.

Article 2^e : Copie de notre ordonnance sera délivrée à Monsieur le Curé de Belle-Isle-en-Terre et à Monsieur le Recteur de Plounévez-Moëdec pour être inscrite au registre de la paroisse et lue au prône de la grand-messe le dimanche qui en suivra la réception.

Saint-Brieuc,
Le 9 janvier 1864

Les cloches de Belle-Isle

La paroisse de Belle-Isle-en-Terre venait (en 1882) de construire, au prix de nombreux sacrifices, une belle église dont les habitants étaient justement fiers. Une chose manquait au couronnement de l'œuvre : la sonnerie était vraiment indigne de l'édifice et de la flèche élégante qui le domine. La fabrique dénuée de ressources ne pouvait songer à de nouvelles dépenses, quand Madame la Princesse de Cystria s'offrit généreusement à faire cadeau à l'église d'une cloche. Encouragé par cette promesse, le conseil de fabrique résolut de son côté de faire un appel à la générosité des paroissiens. Monsieur le Curé (M. Le Bivic) et Monsieur le Maire (M. Desjars) d'un côté, Monsieur le Vicaire (M. Berthelot) et Monsieur l'Adjoint (M. Le Dû H.) de l'autre, parcoururent la paroisse, trouvèrent toutes les portes et toutes les mains ouvertes et réunirent en quelques jours les ressources suffisantes.

Par l'intermédiaire de M. Kerambrun, maire de Plouisy, le conseil de fabrique s'adressa à la maison Ch. Drouot, de Douai, qui s'engagea à fournir trois cloches au prix de deux francs quarante le kilo de métal, avec tous les accessoires. Le marché fut passé le 19 mai 1893 mais les cloches n'arrivèrent en gare de Belle-Isle Bégard que le 8 septembre suivant.

Monsieur Théodore Vallée et Monsieur Henri Le Dû voulurent bien prêter leurs attelages pour le transport, et ce 8 septembre, un peu avant la nuit, les trois cloches neuves firent leur entrée dans Belle-Isle, escortées de la population enfantine qui, portant des branches vertes et chantant des refrains joyeux, fit à ces cloches une réception quasi triomphale.

La cérémonie de la bénédiction fut fixée au dimanche 24 décembre suivant. Elle a été faite par Monsieur le Provost, vicaire général, délégué à cet effet par Mgr l'évêque de Saint-Brieuc.

Ce jour là, l'église fut trop étroite pour contenir la foule accourue jusque des paroisses environnantes. Chacun s'extasiait sur la beauté des cloches qui étaient décorées de guirlandes et de verdure, et richement habillées grâce à la générosité de leurs marraines.

Monsieur le Vicaire Général, dans une allocution claire et bien sentie, expliqua aux fidèles le rôle des cloches dans les cérémonies sacrées et pourquoi l'église les consacre au culte par des prières et des onctions d'huile sainte.

La cérémonie se fit ensuite au milieu de la curiosité respectueuse des assistants et se termina par une grand-messe solennelle chantée par Monsieur l'abbé Pasco, curé de Rostrenen et ancien curé de Belle-Isle.

... Malgré l'activité des ouvriers chargés du montage des « nouvelles baptisées », ces dernières ne purent sonner l'heure des vêpres, mais au moment du Magnificat les trois cloches se mirent en branle et firent retentir la vallée de Belle-Isle-en-Terre de leur concert harmonieux. Toute la population qui attendait ce moment avec impatience fit éclater son enthousiasme et des félicitations unanimes furent adressées à Monsieur Ch. Drouot, présent lui-même à la cérémonie.

D'après les Archives paroissiales

ANNEXES

1 – Plan de Belle-Isle-en-Terre en 1782.



www.belle-isle-en-terre.com